

## PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND

## **AVIS PUBLIC**

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION — PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO MRC-924 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE DRUMMOND

Avis est par la présente donné par la soussignée, Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité régionale de comté de Drummond, qu'une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro MRC-924 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Drummond numéro MRC-773-1 relatif à l'agrandissement des zones de consolidation Zc-2 et Zc-9 de l'affectation rurale de Drummondville, à l'ouverture d'une rue en zone agricole à Saint-Eugène et à l'autorisation d'un spa auberge dans l'affectation agricole récréoforestière de Saint-Majorique-de-Grantham, se tiendra comme suit :

Date: Mercredi 7 juin 2023

Heure: 18 h 30

Lieu : Salle du conseil de la MRC de Drummond située au 436, rue Lindsay à Drummondville

L'assemblée publique aura pour objet d'expliquer les modifications proposées au schéma d'aménagement et de développement révisé par le biais de ce projet de règlement, ainsi que d'entendre les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer sur les modifications proposées.

## Résumé des modifications

Le projet de règlement vise à :

- Agrandir la zone de consolidation Zc-2 à même l'affectation rurale de Drummondville;
- Agrandir la zone de consolidation Zc-9 afin de permettre un bouclage à même l'affectation rurale de Drummondville;
- Autoriser l'ouverture d'une rue dans la zone agricole de la Municipalité de Saint-Eugène à même une superficie bénéficiant d'une autorisation en vertu de la décision 346007 de la CPTAQ;
- Autoriser l'implantation d'un spa auberge dans l'affectation agricole récréoforestière de Saint-Majorique-de-Grantham sur une superficie maximale de 10 000 m2, soit sur le lot 4 433 231.

Toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement numéro MRC-924 ainsi que le document sur la nature des modifications au bureau de chaque municipalité située sur le territoire de la MRC de Drummond ou encore au bureau de la MRC situé au 436, rue Lindsay à Drummondville ou sur son site internet à l'adresse <a href="www.mrcdrummond.qc.ca/gestion-duterritoire/schema/">www.mrcdrummond.qc.ca/gestion-duterritoire/schema/</a>,

Donné à Drummondville, ce 13 avril 2023.

Christine Labelle Directrice générale et greffière-trésorière